Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2016, Université du Maine. hceres-02037847

HAL Id: hceres-02037847

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037847

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence
Langues étrangères appliquées

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues étrangères appliquées* (*LEA*) est pluridisciplinaire (anglais, allemand, espagnol) et met la priorité sur la professionnalisation des étudiants. Elle a pour objectif de former des praticiens du commerce international, qui maîtrisent les compétences transversales et certaines des compétences spécialisées liées à ce domaine. Ainsi, l'étudiant doit savoir comprendre et produire des documents spécialisés en langue étrangère, maîtriser les règles de la communication internationale et en appréhender la dimension interculturelle. Il est également familiarisé avec les règles du travail en équipe et sur projet. Sur le plan des savoirs spécialisés, l'accent est mis sur les techniques quantitatives de gestion, le marketing et la bureautique. La formation propose deux parcours-types : *Anglais/Espagnol* et *Anglais/Allemand*. Ce dernier parcours se subdivise en deuxième année de licence (L2) entre *Commerce* ou *Études européennes*. Le poids des enseignements préprofessionnels est croissant au cours de la formation. En troisième année de licence (L3), huit crédits européens (ECTS) sur 30 sont dévolus au stage professionnel obligatoire d'une durée minimale de 10 semaines. Des voies d'accès privilégiées à la licence ont été mises en place avec certains brevets de techiciens supérieurs (BTS). Les étudiants peuvent effectuer un stage à l'étranger au quatrième semestre (S4), en L2, grâce au partenariat avec quatre universités : Sheffield (Royaume-Uni), Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), Paderborn (Allemagne) et l'Université de Riga (Lettonie). L'enseignement se fait uniquement en présentiel. Certains enseignements sont mutualisés avec la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (*LLCER*) et avec la licence *Histoire* pour le parcours *Études européennes*, ce qui permet d'éventuelles réorientations.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Langues étrangères appliquées* propose une offre de formation cohérente, autour des deux axes que constituent le plurilinguisme anglais, allemand, espagnol et l'accent progressif mis sur la professionnalisation, qui aboutit à la place prééminente accordée au stage en L3, de par son caractère obligatoire, sa durée et le poids de son évaluation. C'est une formation qui correspond à une réelle demande, comme en témoignent les effectifs en constante hausse. Une politique de collaboration, et notamment une convention, avec les BTS et les diplômes universitaires de technologie (DUT) de l'environnement local, facilitent l'accès en L3 des étudiants issus de ces formations. De même, la licence *Langues étrangères appliquées* permet une orientation en L2 vers une licence professionnelle dont le domaine d'application constitue une suite logique de la formation dispensée en langues étrangères appliquées. Le taux d'échec du passage de première année de licence (L1) en L2, s'il reste élevé, est néanmoins passé de 50 % à 40 % ce qui constitue un progrès non négligeable. Le taux de réussite en L3 est légèrement fluctuant mais reste élevé, autour de 90 %. L'offre de stages à l'étranger est riche et diversifiée puisqu'elle comprend des partenaires dans quatre pays européens. On note particulièrement le partenariat avec l'Université de Paderborn dans le cadre d'une convention avec l'Université Franco-Allemande (UFA) qui permet aux étudiants du parcours *Anglais/Allemand Études Européennes* d'obtenir un double diplôme reconnu au niveau européen. Il y a donc là une offre cohérente et lisible qui rencontre la demande des étudiants.

Cependant, un certain nombre de facteurs viennent affaiblir l'efficacité à laquelle pourrait prétendre cette formation. Le premier concerne les enseignements liés à la professionnalisation. On s'étonne de l'absence d'enseignants spécialisés dans les matières d'application abordées, notamment le marketing, la gestion et le droit commercial. De la même manière, il est surprenant de constater, dans une formation aussi clairement orientée vers la professionnalisation, l'absence d'un réseau de partenariats professionnels avec les entreprises en dehors des collaborations avec les tuteurs pour les stages de L3. Toujours dans le domaine de la professionnalisation, on ne dispose d'aucun chiffre réel sur le degré et surtout le type d'insertion professionnelle et/ou de poursuites d'études des étudiants, données cruciales pour l'ajustement de la formation aux besoins et aux possibilités offertes par le marché de l'emploi, priorité affichée de cette formation. De même, les professionnels comme les étudiants sont absents des réunions quadri-annuelles des enseignants, en l'absence de fait d'un conseil de perfectionnement. Si l'augmentation du taux de réussite en fin de L1 est tout à fait positive, considérant notamment l'augmentation parallèle des inscriptions d'étudiants issus de baccalauréats

professionnels, cette réussite risque d'être compromise par la suppression du dispositif de mise à niveau qui avait été mis en place grâce aux moyens alloués dans le cadre du plan de réussite en licence. Enfin, sur le plan de la mobilité internationale sortante et entrante des étudiants, on ne dispose d'aucun chiffre ce qui est regrettable, s'agissant d'une formation en langues et qui propose, qui plus est, une offre de partenariats tout à fait intéressante.

Des collaborations au sein de l'Université avec des enseignants-chercheurs dans les matières d'application abordées (gestion, marketing, droit commercial) pourraient venir utilement renforcer le niveau de professionnalisation des étudiants, mais aussi faciliter leur accès aux savoirs et aux démarches de recherche qui leur sont liées. La familiarisation avec une démarche de recherche est en effet absente de cette formation. Le recrutement d'intervenants professionnels, notamment parmi les tuteurs de stages en entreprise, faciliterait la future intégration professionnelle des étudiants. De même, l'existence d'un véritable conseil de perfectionnement permettrait à la formation de s'appuyer sur les enquêtes d'évaluation organisées auprès des étudiants au niveau de l'Université et sur les données liées à l'insertion.

Par ailleurs, il est souhaitable que des moyens soient trouvés pour la reconduction du dispositif de soutien mis en place dans le cadre du plan réussite en licence, permettant ainsi de poursuivre une amélioration toujours fragile de la réussite des étudiants. Les moyens numériques proposés au niveau du champ de formation pourraient également être mis à contribution pour ce dispositif, en s'appuyant sur une formation des enseignants par le Pôle Numérique. Enfin, même si les problèmes de coûts liés aux stages à l'étranger sont réels, il conviendrait d'adopter une politique plus incitative à ces séjours, indispensables à une véritable formation en langues.

Points forts :

- Cohérence fondée sur la complémentarité entre professionnalisation et échanges internationaux.
- Attractivité en hausse.
- Excellent taux de réussite en L3.
- Offre de partenariats internationaux.
- Place importante accordée au stage professionnel.

Points faibles :

- Manque d'enseignants-chercheurs et de professionnels spécialistes des matières d'application abordées dans les enseignements.
- Absence d'un véritable conseil de perfectionnement associant étudiants et professionnels.
- Manque de données sur l'évaluation de la formation par les étudiants et sur leur insertion professionnelle.
- Manque de données sur la mobilité internationale.
- Suppression du dispositif de soutien mis en place dans le cadre du plan réussite en licence.

Recommandations :

- S'adjoindre les collaborations d'enseignants-chercheurs des disciplines d'application (marketing, gestion, communication) et de professionnels des domaines d'activité concernés.
- Mettre en place une véritable politique de pilotage menée par un conseil de perfectionnement associant étudiants et professionnels, et s'appuyant d'une part sur les enquêtes d'évaluation menées auprès des étudiants et d'autre part sur un recueil systématique des données d'insertion pour chaque parcours.
- Procéder à un recueil de données systématique sur la mobilité internationale sortante et entrante des étudiants permettant de fonder une stratégie d'incitation aux stages à l'étranger.
- Poursuivre et renforcer la politique de mise à niveau par la mise en place de moyens numériques d'auto-formation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La licence *LEA* propose deux parcours *Anglais-Allemand* et *Anglais-Espagnol* avec deux types de spécialisation à partir de L2 : *Commerce* ou *Études européennes*. La L3 consacre une place importante, en termes d'horaires et d'évaluation, au stage professionnel. Des compétences professionnalisantes sont introduites dès la première année : communiquer et négocier avec les entreprises, techniques et outils de gestion etc. Les débouchés annoncés sont très variés. Plusieurs partenariats avec des universités étrangères permettent de proposer des stages internationaux. La volonté de professionnalisation est importante, ainsi que l'ouverture à l'international. Néanmoins les compétences professionnelles introduites, notamment en L1 et L2 restent très générales. Les débouchés indiqués sont très divers et correspondent en fait aux débouchés des masters vers lesquels peuvent se diriger les étudiants titulaires de cette licence. Les débouchés du parcours *Études européennes* ne sont pas clairement indiqués.
Environnement de la formation	L'environnement n'est que très peu évoqué dans le dossier de la formation proprement dite. Le dossier concernant le champ de formation mentionne de nombreux partenariats avec des entreprises, qui ne sont pas mentionnés par la licence *Langues étrangères appliquées*. Il existe de nombreuses formations dans des domaines comparables dans d'autres universités de la région, avec néanmoins des combinaisons de langues parfois différentes (ex : italien, russe). Néanmoins, le recrutement en hausse montre que la formation répond à un besoin local. On ne mentionne pas de partenariat formalisé avec des entreprises ou associations malgré une politique de stage systématique en L3. La plupart des enseignants-chercheurs intervenants dans le département Langues étrangères appliquées sont rattachés au laboratoire 3.LAM (Langues, Littératures, Linguistique des Universités d'Angers et du Maine – équipe d'accueil (EA) 4335), équipe d'accueil commune à deux universités. Le partenariat avec l'Université de Paderborn dans le cadre d'une convention avec l'Université Franco-Allemande (UFA) permet aux étudiants du parcours *Anglais/Allemand Études européennes* d'obtenir un double diplôme reconnu au niveau européen. La volonté affichée de professionnalisation n'a pas amené à développer de réseau professionnel ou institutionnel local, régional ou national, ce qui paraît contradictoire.
Equipe pédagogique	L'équipe pédagogique est composée d'un professeur d'université, rattaché à l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) ; neuf maîtres de conférences (MCF), dont six également rattachés à l'UFR LLCER ; sept professeurs agrégés (PRAG), quatre lecteurs et deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). L'équipe des titulaires est complétée par une professionnelle dont on sait seulement qu'elle exerce en lycée et 10 « autres enseignants » venant de collèges et lycées. Le pilotage de la formation est assuré par le département de Langues étrangères appliquées qui se réunit régulièrement (quatre fois par an), mais rien n'est indiqué sur les moyens et indicateurs mis en œuvre pour ce pilotage (pas de suivi des diplômés notamment). Il n'existe pas de commission pédagogique propre à la formation. La constitution de l'équipe pédagogique est fragile par rapport aux ambitions de la formation. Les disciplines d'application (gestion, droit, sciences de l'information et de la communication) ne sont pas portées par des enseignants-chercheurs. La formation ne fait pas appel à des professionnels.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont en forte hausse, passant de 71 en 2010 à 148 en 2014. En revanche, le nombre d'inscrits en L3 en allemand est passé de 14 à 6 pour la même période. On ne dispose pas de chiffres sur le nombre d'inscrits par parcours en L1. Le taux de réussite pour le passage de L1 en L2 est en hausse, passant de 48 % en 2010-2011 à 57 % en 2014-2015. Le taux de réussite en L3 est passé dans la même période de 92 à 79 %, mais il était de 97 % en 2013-2014.

	Il n'y a pas de données sur les poursuites d'études des étudiants de la licence. Le quasi doublement des effectifs justifie un renforcement et une pérennisation des équipes d'enseignants affectés en Langues étrangères appliquées. L'important dispositif d'accompagnement individuel, de mise à niveau en français et de réorientation mentionné dans l'évaluation du champ de formation, devrait pouvoir être mis à profit pour lutter contre l'échec en L1.

Place de la recherche	La licence étant présentée comme professionnalisante, il est indiqué dans le dossier que la recherche n'a pas sa place dans la formation et que les spécialités des enseignants-chercheurs ne correspondent pas directement avec la formation dispensée. Le dossier ne mentionne aucune action concernant la découverte de la recherche.
Place de la professionnalisation	Les étudiants doivent réaliser un stage en L1 dans le cadre du projet professionnel étudiant (PPE) et un stage de dix semaines minimum en fin de L3. En L2, les étudiants suivent une unité d'enseignement (UE) « méthodologie de stage ». Aucune précision n'est donnée sur le contenu de ce module. Du premier au cinquième semestre, à chaque semestre, les langues comptent chacune pour 10 ECTS et les matières « pros» pour 8 ECTS (les deux crédits restants correspondent aux UE libres). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) liste des débouchés très variés et des compétences très spécialisées qui ne sont pas nécessairement en rapport avec la formation, telles que « savoir établir et exploiter des bilans financiers et enquêtes de consommation » ou « maîtriser les procédures en droit des sociétés et les pratiques en contrats » ; compétences qui correspondent plus à un master professionnel qu'à une licence. Même si la formation accorde beaucoup de poids en volumes horaires aux disciplines d'application, l'absence d'intervenants professionnels et d'enseignants spécialisés dans les matières d'application compromet l'efficacité de la professionnalisation.
Place des projets et stages	De nombreux projets sont réalisés par les étudiants tout au long de leur cursus de licence. Le stage obligatoire de dix semaines est encadré par un tuteur en entreprise et un tuteur universitaire. Celui-ci peut rendre visite au stagiaire. L'évaluation consiste en un rapport et une soutenance à laquelle est convié le tuteur professionnel. Le stage représente huit ECTS sur 30. Le dossier ne précise pas les moyens fournis aux étudiants pour leur recherche de stage, aux tuteurs en entreprise pour l'évaluation du stage, aux tuteurs universitaires pour le suivi du stagiaire. La formation accorde une place satisfaisante tant au stage qu'aux projets. Le stage de dix semaines est fortement valorisé dans l'évaluation du cursus de l'étudiant puisqu'il compte pour huit ECTS, bien qu'il apparaisse dans la maquette de formation sous l'intitulé « méthodologie du stage », peu compréhensible pour les usagers.
Place de l'international	Quatre universités partenaires permettent un stage à l'étranger lors du quatrième semestre, en L2, pour les étudiants qui le souhaitent, dans le cadre d'Erasmus. C'est également possible pour le stage de L3 mais peu d'étudiants le font, pour des raisons de coût. Il n'est pas mentionné de politique de certification en langues, mais la mise en place de certifications de langues est à l'étude. Les étudiants inscrits en double diplôme avec l'Université de Paderborn (Allemagne) passent la L3 en Allemagne. Il n'y aucune donnée sur la mobilité internationale des étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Si la majorité des étudiants entrant en L1 sont titulaires d'un baccalauréat général, la proportion de baccalauréats professionnels s'accroît. Le plan réussite en licence a permis jusqu'en 2015 d'assurer des cours de soutien en langue pour ces étudiants. Les étudiants de L1 bénéficient d'un enseignant référent, au moins pour le parcours *Anglais/Espagnol*. Un dispositif de réorientation permet de conserver les notes acquises pour des enseignements transversaux, notamment pour une réorientation vers la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*. Par ailleurs, les étudiants titulaires de BTS ou de DUT ont accès à la L3 ; un partenariat a été mis en place avec un BTS *Commerce international* pour une évaluation préalable des candidatures, ce qui est un facteur important de

	réussite en L3. Les étudiants de L2 peuvent accéder à des licences professionnelles notamment la licence professionnelle *Commerce international trilingue*, spécialité *agroalimentaire* (trois étudiants en 2014-2015). Le recrutement n'étant pas sélectif, les étudiants entrent avec des niveaux en langue très variés pouvant expliquer le taux d'échec. Il semble que l'arrêt du plan réussite en licence mette en péril l'existence de cours de soutien pour les étudiants issus de bacs professionnels, ce qui compromettrait l'amélioration actuelle du taux de réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation se déroule essentiellement en présentiel. Le numérique est utilisé dans une moindre mesure (laboratoire de langues, logiciels spécialisés). L'équipe compte sur la création en cours d'un centre de ressources en langues pour un « enrichissement linguistique des étudiants ». Il n'est pas fait mention de formation continue (FC) ni de validation des acquis de l'expérience (VAE). S'agissant d'une université qui, d'après le dossier du champ de formation, a fortement développé les ressources numériques, on en trouve peu de traces dans le dossier. Le pôle de ressources numériques notamment n'est pas mentionné. Les modalités de formation ne mettent donc pas actuellement à profit les ressources numériques développées par cet établissement, pour proposer des remédiations aux étudiants les plus en difficulté (mise à disposition de ressources, parcours hybride, tutorat entre pairs, etc.).
Evaluation des étudiants	La majorité des enseignements sont évalués en contrôle continu, une minorité en examen terminal. Le stage de L3 est évalué à 40 % pour le rapport, 40 % pour la soutenance, 20 % pour l'évaluation par l'entreprise. L'attribution de la licence suit le système de compensation mis en place à l'Université du Maine. Aucun élément particulier ne figure dans le dossier.
Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences transversales sont décrites dans la fiche du RNCP mais pas dans le supplément au diplôme ni dans le dossier lui-même. Le stage n'apparaît pas clairement dans le supplément au diplôme. Pour ce qui est du suivi des compétences, le dossier précise seulement qu'il est effectué grâce aux modalités de contrôle continu et de suivi de stage mentionnées dans la partie « professionnalisation ». Il n'est pas question de portfolio. Les compétences transversales listées dans la fiche RNCP sont très ambitieuses par rapport à la liste des unités d'enseignement, à l'absence d'enseignants formés dans les matières professionnelles d'application et au peu d'intervenants professionnels. Le premier point engage la crédibilité de la formation vis-à-vis des employeurs. La formation ne propose pas de suivi particulier d'acquisition des compétences, hors les évaluations en contrôle continu, alors même qu'elle est très orientée sur la professionnalisation. C'est un point faible de la formation.
Suivi des diplômés	Les enquêtes mises en place par l'Université à l'aide d'enquêteurs-étudiants ne concernent que les masters et les licences professionnelles. Il n'existe pas à ce niveau de suivi formalisé des étudiants de licence de *Langues étrangères appliquées,* en dehors d'un suivi individuel informel par des enseignants. On ne peut que constater l'absence totale de suivi. Dans le contexte d'une formation professionnalisante, le suivi du devenir des étudiants est un élément important de pilotage. Enfin, s'agissant d'un domaine aux débouchés aussi variés, l'absence de suivi d'insertion détaillé par champ d'activité est regrettable. C'est un point qui doit être développé.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les enseignants titulaires, auxquels se joignent les vacataires dans la mesure du possible, se réunissent quatre fois par an pour faire le point sur les difficultés des étudiants et les changements à apporter aux enseignements. Les étudiants ne sont pas mentionnés, pas plus que des représentants du monde professionnel. L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée via l'application en ligne EVAMAINE mise en place par l'Université. Les résultats de cette enquête font l'objet de synthèse et de réflexion lors des réunions. Le processus d'autoévaluation n'est pas décrit. On dispose de peu d'éléments sur l'impact des enquêtes d'évaluation sur les contenus pédagogiques menées auprès des étudiants.

Observations de l’établissement

Université du Maine

Champ de formation	LLSH
Intitulé du diplôme	Licence Langue étrangères appliquées

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

La mise en place d'un conseil de perfectionnement est en cours et a déjà été en partie réalisée par l'ajout d'un groupe de travail permanent responsable de la structure administrative et pédagogique de la formation. L'ouverture de cette instance à des représentants étudiants et des professionnels est envisagée pour 2017. L'absence de partenariats visibles avec le monde de l'entreprise est un phénomène récent qui fait partie, avec le suivi plus poussé des étudiants diplômés, des priorités du chantier de restructuration de la licence pour 2017.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation	
Observations	Avec le ciblage des compétences acquises dans la nouvelle maquette, les débouchés devraient être plus lisibles même s'ils restent volontairement variés, ouverts et tournés vers la poursuite d'études et la professionnalisation.
Place de la recherche	
Observations	La découverte de la recherche ne fait pas partie des objectifs de la formation.
Place de la professionnalisation	
Observations	Une erreur a dû se glisser dans le dossier, il n'y a pas de stage en L1 ni en L2. La méthodologie du stage est un cours de L3 qui prépare les étudiants à la rédaction du rapport de stage et à la soutenance.
Place des projets et stages	
Observations	L'importance du stage va être soulignée au même titre que les compétences dans l'additif au diplôme. Les nouveaux intitulés sont plus lisibles et marquent clairement l'importance et la double évaluation du stage.
Place de l'international	
Observations	La préparation aux diverses certifications en langues fait partie intégrante de la nouvelle maquette. Une coopération avec le CUEP, notamment sur la certification en langue allemande (WiDaF), sur le modèle du parcours UFA de Physique-Allemand est en construction.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	
Observations	Une compensation pour le plan licence est à l'étude, notamment par l'attribution de moyens pour le développement des AAG en L1. Le projet de soutien en français, IPURE, fait partie intégrante de la nouvelle maquette tout comme un cours de français non-spécialiste adapté à la LEA. L'étalement des cours de langues avec des lecteurs devrait permettre une amélioration des taux de réussite notamment en L1. Une passerelle forte va être développée avec la LP dès la rentrée 2017.
Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation	
Observations	Le département s'est prononcé à ce sujet et l'évaluation par Évamaine va encore être renforcée dès la rentrée 2016 et rendue automatique pour tous les enseignements en 2017. Le département a validé en réunion la mise en place d'un document de cadrage pédagogique par le groupe de travail maquette. Ce groupe de travail permanent et le document de cadrage permettront de mieux s'adapter aux attentes des étudiants et du monde professionnel.
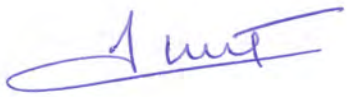
Pour le président de l'université du Maine
La vice –présidente FVU
Anne DESERT